



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE

* *
*

Séance du 27 Mai 2015



18 - COMMUNICATION

18.4 – Marché n° M2015-005 à conclure avec la société SARL Fixion pour des prestations de production d'images de synthèse et de films d'animation (lot n°2) - Autorisation de signer le marché

L'an deux mille quinze, le vingt-sept mai à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MM. AUJOLAT, CARNEIRO, DEL BORRELLO, GRASS, KELLER, LATTES, MME MARTI, MM TRAUTMANN, MME TRAVAIL-MICHELET.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MM. BRIAND, CHOLLET, LAGLEIZE, MOUDENC, RAYNAL.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents:

MM. AREVALO & LAFON.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etaient présents :

MM. BACOU & LERY.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Etait présent :

M. SUAUD.

Empêchée d'assister à la séance et a donné pouvoir :

MME ROUCHON.

Dans le cadre du Plan de Déplacement Urbain (PDU) de l'Agglomération toulousaine, certains territoires sont appelés à accueillir, de par la densité urbaine, un Transport en Commun en Site Propre (TCSP). Ce dernier peut, en fonction de contextes divers, recouvrir diverses formes qui vont de la plus légère (Axe Bus) à la plus lourde (métro souterrain) en passant par le tramway.

L'expérience prouve que la mise en place de ces TCSP oblige à une information de proximité d'importance afin de permettre tant aux riverains qu'aux futurs usagers de s'approprier ces modes de transport public.

Afin de répondre à ce besoin, une consultation de Traitement et réalisation de l'information projets, production d'images de synthèse et de films d'animation a été lancée selon la procédure de l'appel d'offres ouvert le 30 septembre 2014 en application des articles 33 alinéa 3, 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

<i>Lot</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant minimum annuel en € HT</i>	<i>Montant maximum annuel en € HT</i>	<i>Montant annuel estimé en € HT</i>
2	Production d'images de synthèse et de films d'animation	5 000,00	60 000,00	20 000,00

Le marché est conclu pour une durée de 1 an à compter de la notification du marché. Il peut être reconduit trois fois pour des périodes de 1 an. Le montant minimum et maximum est identique pour les périodes de reconduction.

La délibération 15.3 du 25 mars 2015 autorisait le Président à signer le marché avec l'entreprise Proin 3D. Or, cette dernière n'ayant pas fourni les pièces demandées à l'article 46 du code des marchés publics dans le délai imparti, le marché n'a pu lui être notifié.

La Commission d'Appel d'Offres du 28/04/2015 a donc décidé d'attribuer le marché à l'entreprise classée en n°2 :

Lot	Décision	Attributaire	Montant maximum annuel en Euros H.T.
2	Attribué	SARL Fixion	60 000,00

Lot n°2

Le coût prévisionnel du marché est estimé à 20 000,00 euros HT par an.

Il est proposé d'attribuer le marché à la société SARL Fixion pour un montant maximum de 60 000,00 euros HT par an.

Il est proposé au Comité Syndical d'autoriser le Président à signer ledit marché et qu'il autorise les dépenses correspondantes.

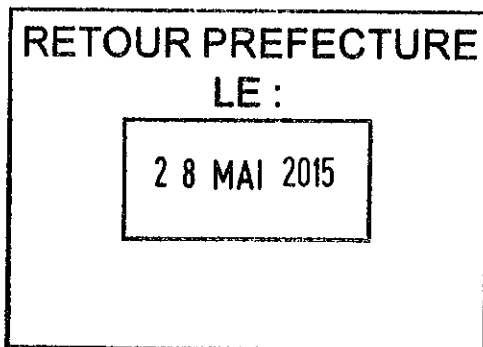
*
* *

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE le Président à signer le marché n° M2015-005 avec la société SARL Fixion pour un montant minimum annuel de 5 000,00 Euros H.T. et un montant maximum annuel de 60 000,00 Euros H.T. ainsi que, le cas échéant les avenants au marché n'entraînant pas d'augmentation du montant du marché.

ARTICLE 2 : DIT que les dépenses sont inscrites au budget du SMTIC.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean-Michel LATTES", with a horizontal line underneath.

Jean-Michel LATTES